



Rendez-vous de la solidarité

***Les réponses de la Table d'action contre la pauvreté de l'Abitibi-Témiscamingue
aux questions du cahier de consultation***

Document déposé à la consultation régionale du 7 décembre 2009 à Rouyn-Noranda

Table d'action contre la pauvreté de l'Abitibi-Témiscamingue

Décembre 2009

PRÉAMBULE :

Les Rendez-vous de la solidarité poursuivent leur tournée québécoise pour faire maintenant un arrêt en Abitibi-Témiscamingue. Nous souhaitons la bienvenue à la ministre Lise Thériault et espérons que le message des groupes membres de la Table d'action contre la pauvreté de l'Abitibi-Témiscamingue puisse être clairement compris. Les organismes que nous représentons travaillent au jour le jour avec les personnes en situation de pauvreté. Tous sont d'accord pour affirmer que ce ne sont pas des mesures de maquillage qui pourront emplir les réfrigérateurs à la fin du mois. Il nous faut, dès à présent, rappeler les demandes du Collectif pour un Québec sans pauvreté, qui sont nôtres depuis plus de deux ans :

- L'accès à des services publics universels de qualité ;
- La hausse du salaire minimum de façon à permettre aux travailleurs et aux travailleuses de sortir de la pauvreté;
- la hausse des protections publiques pour assurer des conditions de santé et de dignité à toute personne qui n'a pas un revenu suffisant soit 13 267\$/an pour 2007. Ce chiffre correspond à la mesure du panier de consommation établie par Statistique Canada.

Ces demandes sont reprises partout au Québec. Elles ont également été appuyées par 156 organisations de l'Abitibi-Témiscamingue, dont la Conférence régionale des élus, et quelques 9856 personnes.

Pour nous, sans de telles mesures, couplées avec un vigoureux investissement adéquat du gouvernement québécois en logement social, nous sommes convaincus qu'aucune *approche* ne pourra faire autre chose que jouer le rôle d'un « *plaster sur une jambe de bois* ».

CONCERNANT LA RENCONTRE D'AUJOURD'HUI

Nous avons écrit en octobre, au ministre Hamad, une demande de modifications au déroulement du *Rendez-vous de la solidarité* en l'Abitibi-Témiscamingue. Cette demande est restée lettre morte et n'a même pas reçu d'accusé de réception.

Outre les conditions très difficiles de l'exercice d'aujourd'hui, dont un manque flagrant de temps alloué aux discussions et le préjugé favorable des documents à l'approche territoriale intégrée (ATI), nous n'avons même pas été en mesure d'obtenir la liste des personnes invitées! *Les Rendez-vous de la solidarité* nous apparaissent donc être davantage une commande politique, imposée par la nécessité d'avoir l'air de « consulter » en vue du deuxième plan de lutte à la pauvreté, plutôt qu'une véritable consultation. Nous sommes déçus au plus haut point de cette façon de procéder.

Voilà la raison pour laquelle nous invitons les organisations qui le veulent à quitter *Les rendez-vous de la solidarité* d'Abitibi-Témiscamingue. Nous avons tout de même fait nos devoirs et vous soumettons nos réponses à une grande partie des questions du cahier de consultation. Nous les remettons à la ministre parce qu'il ne nous est pas possible d'en faire le résumé en deux

minutes... Il est entendu que nous poursuivrons notre travail avec tous les intervenants intéressés de la région mais dans un cadre moins contraignant que celui d'aujourd'hui.

RÉPONSES AU CAHIER DE CONSULTATION

L'intervention de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale à l'échelle régionale et locale

Quelles devraient être les priorités de votre région ou de votre ville? Devriez-vous certains groupes en particulier

Outre les trois points de notre campagne :

- **L'accès à des services publics universels de qualité ;**
- **La hausse du salaire minimum de façon à permettre aux travailleurs et aux travailleuses de sortir de la pauvreté ;**
- **La hausse des protections publiques pour assurer des conditions de santé et de dignité à toute personne qui n'a pas un revenu suffisant soit 13 267\$/an pour 2007. Ce chiffre correspond à la mesure du panier de consommation établie par Statistique Canada.**

Le logement social pour les familles et personnes seules est la priorité

Selon vous, quels seraient les moyens d'atténuer les effets de la récession sur l'intégration ou le retour au travail des personnes qui reçoivent de l'aide financière de dernier recours?

- **Augmentation des prestations et permettre des gains de travail sans coupure à la hauteur du panier de consommation (MPC)**
- **Assouplir l'accessibilité aux programmes.**
Comment, dans votre région ou votre ville, améliorer l'accès aux activités de formation, notamment pour les personnes éloignées du marché du travail.

C'est un travail de long terme (des stages supervisés de deux ou trois ans) mais ça prend des moyens et donc des efforts financiers importants.

Quelles seraient les solutions à privilégier (logement, alimentation, transport, culture, loisir, sécurité, etc) dans votre région pour améliorer les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté.

Outre les trois points de notre campagne :

- **L'accès à des services publics universels de qualité ;**
- **La hausse du salaire minimum de façon à permettre aux travailleurs et aux travailleuses de sortir de la pauvreté ;**
- **La hausse des protections publiques pour assurer des conditions de santé et de dignité à toute personne qui n'a pas un revenu suffisant soit 13 267\$/an pour 2007. Ce chiffre correspond à la mesure du panier de consommation établie par Statistique Canada.**

L'accès à un logement décent

Quelles seraient les avenues à envisager pour améliorer l'accès aux services publics en faveur des personnes les plus démunies?

Nos demandes initiales restent les mêmes et il ne faut surtout pas s'enligner encore vers l'augmentation des tarifs et conserver la gratuité et l'universalité des services publics.

Est-ce que vous avez les outils nécessaires pour connaître les besoins de la population en situation de pauvreté de votre région, de votre localité? Est-ce que ces outils répondent adéquatement aux réalités du terrain?

Oui, nous sommes en contact constant avec des personnes en situation de pauvreté

Croyez-vous que tous les acteurs régionaux pourraient travailler mieux ensemble vers un nouveau pacte de solidarité, un plan d'action régional, qui favoriserait le déploiement dans votre région des politiques et des ressources disponibles pour lutter plus efficacement contre la pauvreté?

La concertation est déjà là. Mais nous avons besoin de mesures structurelles qui permettent aux personnes de sortir de la pauvreté. Plus de 156 lettres d'appui, 10 000 noms sur la pétition... Il n'y a qu'à écouter nos demandes.

Avez-vous l'impression que les acteurs régionaux ou locaux ont la possibilité d'innover sans enfreindre les règles administratives actuelles de la reddition de comptes et des contrôles administratifs de la gestion des fonds publics?

Nous voulons savoir de quelles règles nous parlons ici?

Souhaitez-vous fixer, au profit de vous concitoyennes et concitoyens plus démunis, des cibles de résultats propres à votre région, dans le respect des objectifs de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale? Quels sont les obstacles qui s'opposent à une telle approche?

Les objectifs de la Loi visant l'élimination de la pauvreté et de l'exclusion sociales sont clairs. Pour nous, le principal obstacle est l'insensibilité du gouvernement qui balait dans la cour des régions les responsabilités qui lui reviennent.

Les expériences actuelles d'approche territoriale intégrée sont-elles concluantes dans votre région, dans votre localité? Selon vous, quels sont les forces et les faiblesses de ces approches? Qu'est-ce qui devrait être maintenu?

Qu'est-ce donc au juste l'approche territoriale intégrée? Qu'est-ce que vous considérez comme de l'approche territoriale intégrée dans notre région? Les actions de la Table d'action contre la pauvreté d'Abitibi-Témiscamingue nous semblent être un excellent exemple d'approche territoriale solidaire. Nous avons amassé ensemble 9856 noms et 156 lettres d'appuis autour des demandes suivantes

- **L'accès à des services publics universels de qualité ;**
- **le relèvement du salaire minimum à 10.43\$ /heure de façon à permettre aux travailleurs et aux travailleuses de sortir de la pauvreté;**
- **la hausse des protections publiques pour assurer des conditions de santé et de dignité à toute personne qui n'a pas un revenu suffisant soit 13 267\$/an pour 2007. Ce chiffre correspond à la mesure du panier de consommation établie par Statistique Canada**

Nous sommes parfaitement capables de travailler de manière intégrée mais considérons que nos efforts seront vains si nos demandes ne sont pas entendues et soutenues.

Questions relatives à la connaissance des besoins des collectivités et des moyens existants

Avez-vous une bonne connaissance des besoins des femmes et des hommes, des réalités, des communautés locales ainsi que des moyens dont dispose votre région ou votre ville? Disposez-vous des outils, des moyens et des mécanismes requis pour acquérir cette connaissance et la garder à jour?

Nous sommes en contact permanent avec les personnes en situation de pauvreté et nous sommes en mesure de bien comprendre leurs besoins. La meilleure façon de répondre aux besoins :

- **L'accès à des services publics universels de qualité ;**
- **le relèvement du salaire minimum à 10.43\$ /heure de façon à permettre aux travailleurs et aux travailleuses de sortir de la pauvreté;**

- **la hausse des protections publiques pour assurer des conditions de santé et de dignité à toute personne qui n'a pas un revenu suffisant soit 13 267\$/an pour 2007. Ce chiffre correspond à la mesure du panier de consommation établie par Statistique Canada**

Quel rôle devraient jouer les citoyens et citoyennes en matière d'acquisition ou d'amélioration de la connaissance des besoins?

La définition des territoires et des zones d'intervention peut varier d'un ministère ou d'un organisme à l'autre. Cela vous pose-t-il un problème?

Non

Disposez-vous d'un portrait des moyens déjà en place dans votre communauté?

Ces moyens sont-ils appropriés? Permettent-ils de répondre aux besoins des hommes et des femmes, et des groupes les plus vulnérables?

Nous avons déjà un très bon portrait mais nous n'avons pas les moyens nécessaires pour aller plus loin. Pour nous, la situation est claire : le revenu des personnes est insuffisant : il ne leur permet pas d'avoir un logement adéquat, il limite leur accès à l'éducation, il ne leur permet pas de se nourrir sainement, il brime leur droit à la dignité!

Est-il possible de faire converger les connaissances acquises dans plusieurs organisations? À quelles conditions?

Oui, c'est possible, à condition de se parler et on le fait déjà ici.

Au-delà de l'indice de défavorisation Pampalon et Raymond, avez-vous votre propre définition de ce qu'est un territoire aux prises avec des problèmes de pauvreté? Recourez-vous à d'autres outils ou à d'autres démarches?

Qu'est-ce que l'indice de défavorisation Pampalon et Raymond? Pourquoi nous arriver avec ce concept qui semble sorti d'un sac ? Nos outils, ce sont les gens qui vivent en situation de pauvreté.

Questions relatives à conjugaison de développement social et du développement économique

Quel rôle les acteurs économiques doivent-ils jouer en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale à l'échelle régionale ou locale?

Payer une plus grande part d'impôt, un plus grand effort fiscal notamment par les entreprises minières avec des redevances plus élevées.

Comment susciter l'engagement des partenaires privés dans la réalisation de projets de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale? Croyez-vous que les entreprises de votre région pourraient jouer un rôle plus grand? Comment?

**En octroyant des salaires décents qui permettent de sortir de la pauvreté.
En offrant aux personnes en situation de pauvreté des opportunités d'emploi, un salaire décent et des conditions de travail décentes.**

Les acteurs économiques qui participent à la lutte contre la pauvreté sont-ils suffisamment reconnus? Comment cette reconnaissance peut-elle s'exprimer?

Lesquels?

Est-il possible d'établir des liens entre les acteurs de l'économie sociale dans une région ou une ville et les entreprises privées à la recherche d'une main d'œuvre qualifiée?

Quelle est la question? Si les entreprises d'économie sociale peuvent former les travailleurs pour l'entreprise privée?

Comment les commissions scolaires, les ministères et les organismes gouvernementaux présents sur votre territoire peuvent-ils encourager le déploiement et la pérennité de l'économie sociale?

Voir la question précédente. Pour former la clientèle dite « éloignée du travail » en entreprise d'économie sociale, cette dernière doit pouvoir bénéficier d'un soutien concerté entre les commissions scolaires, les ministères et les organismes gouvernementaux mais surtout faire parti de la concertation qui se doit d'être efficace et souple. Trop de fonds dépensés en programmes dont les directives sont les mêmes pour toutes les régions, pas de latitude, pas de résultats.

Questions relatives à la gouvernance

Partagez-vous les constats évoqués quant à l'importance que prend l'intersectorialité dans la réalisation de projets destinés à lutter contre la pauvreté?

L'intersectorialité a peu d'effet si des mesures structurelles ne sont pas présentes. La balle est dans le camp du gouvernement Tel que mentionné :

- **L'accès à des services publics universels de qualité ;**
- **le relèvement du salaire minimum à 10.43\$ /heure de façon à permettre aux travailleurs et aux travailleuses de sortir de la pauvreté;**
- **la hausse des protections publiques pour assurer des conditions de santé et de dignité à toute personne qui n'a pas un revenu suffisant soit 13 267\$/an pour 2007. Ce chiffre correspond à la mesure du panier de consommation établie par Statistique Canada.**

Questions relatives au financement de la mobilisation et des projets

NOUS MAINTENONS QUE C'EST D'ABORD AU NIVEAU DES MESURES STRUCTURELLES QUE LES CHANGEMENTS DOIVENT AVANT TOUT S'EFFECTUER.